

# 'ROCHE INFOS'

Juillet/Août 2015

Bulletin d'information de la  
Municipalité de Roche-Lez-Beaupré  
[www. Roche-lez-beaupre.fr](http://www. Roche-lez-beaupre.fr)



**BonNes  
VAcAnCES!**

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER  
Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,  
Joël JOSSO, Philippe VALLET, Pauline LIGIER  
Impression ESTIMPRIM - Besançon  
[mairie@roche-lez-beaupre.fr](mailto:mairie@roche-lez-beaupre.fr)

# MOT DU MAIRE

*Chers Rochoises et Rochois*

La trêve estivale qui commence va permettre à chacun de prendre du repos salutaire. C'est la période où nous vivons, fenêtres ouvertes, et profitons de l'extérieur.



Pour le repos et la tranquillité de tous, pensez à vos voisins : évitez les bruits de tondeuses et engins bruyants à des heures indues, le tapage nocturne. Et surtout, incitez les jeunes gens de votre entourage au civisme et au respect. C'est en effet l'été que nous enregistrons le plus de plaintes liées aux difficultés de voisinage.

C'est dans le respect de chacun que nous pourrons passer un bel été.

Je vous rappelle également que les berges du Doubs, bien qu'accessibles, ne sont pas surveillées. Des dangers existent, il est interdit de se baigner. Mieux vaut leur préférer les lieux spécialement aménagés (Chalezeule, Bonnal, Osselle... notre région est bien équipée).

Bonnes vacances à tous !

*Votre dévoué*  
**Jacques KRIEGER**

## PENSONS À NOS VOISINS ....

Pour la tranquillité de tous et les rapports de bon voisinage, merci de respecter les horaires suivants pour vous adonner au jardinage ou bricolage sonores :



**\*Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30**

**\*Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h30**

**\*Dimanches et jours fériés : uniquement le matin de 10h à 12h.**

Pour les professionnels :

**\*Du lundi au samedi : de 7h00 à 12h30 et de 13h30 à 20h00**

# CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN

## **Diagnostic de l'éclairage Public**

La commune a participé au groupement de commandes lancé par la CAGB pour réaliser un diagnostic de l'éclairage public. La société Noctabene attributaire du marché a réalisé une analyse. Les points essentiels sont présentés au CM sur Power-point.

Parmi les préconisations de Noctabene figurent des travaux sur les armoires électriques. Afin de mettre en place d'éventuelles coupures permettant des économies, des entreprises seront consultées.

## **Attribution 2015 des subventions aux associations**

La commission "Vie associative" a examiné les attributions des subventions 2015 pour les associations qui ont remis les effectifs et comptes demandés. La somme globale de 22 685 € a été attribuée aux assos rochoises en tenant compte du nombre d'adhérents et des frais de fonctionnement.

## **Convention SPA**

Chaque année la SPA propose une convention de partenariat pour prendre en charge les animaux errants qui lui sont apportés. Pour 2015 la participation est fixée à 0.35€ par habitant soit 719 €

## **Réfection des cours des écoles**

L'enrobé des cours des écoles Ferri, Dolto, Monnot est en mauvais état ; des devis de réfection ont été sollicités et la société PBTP a été retenue pour la somme de 23 700 €.

## **Jeux de cours**

Les jeux installés dans la cour de l'école Dolto ont 25 ans et malgré un entretien régulier, ils ne donnent plus satisfaction. Les enseignants ont été sollicités pour connaître les écueils à éviter dans le choix de nouveaux jeux. Une commission spécifique composée d'enseignants et de parents d'élèves va rechercher le jeu le mieux adapté.

## **Convention de partenariat pour feux d'artifices avec la commune de Novillars**

Les adjoints en charge de l'animation des communes de Roche et de Novillars se sont rencontrés pour évoquer un partenariat financier entre les communes à l'occasion du feu d'artifice du 13 juillet.

Mille euros seraient apportés par Novillars ; les Novillarois organiseraient une retraite aux flambeaux en empruntant la véloroute jusqu'au terrain de foot.

## **Locations des biens communaux**

Le Conseil municipal accepte le principe de location de deux logements communaux ( au dessus de l'école Ferry et 7 rue d'arcier) ainsi que de deux garages (rue du Vieux roche et 7 rue d'arcier). La commission d'attribution va étudier les dossiers de demandes et procéder à l'attribution.

## **Loi NOTRe**

A l'unanimité le Conseil municipal adhère à la motion présentée par les maires ruraux en vue d'une intervention auprès des parlementaires pour limiter les effets néfastes de la loi NOTRe.

# TRAVAIL DES COMMISSIONS

## Communication

Le site Internet de la Commune est à jour. Cependant, il est demandé à tous de nous faire remonter des erreurs ou omissions et différentes améliorations à apporter pour le faire vivre. Pauline travaille sur une nouvelle monture du site afin de le rendre plus attractif, convivial et intuitif.

Lors de la réunion avec la gendarmerie, un bilan des leurs actions pour l'année 2014 nous a été présenté. Celui-ci sera développé dans un prochain bulletin.

## Urbanisme

PC DP : Un seul permis a été examiné. A partir du 1er juillet, les permis seront traités par la CAGB. Une 1ère permanence de secteur aura lieu le 24 juin à Roche-lez-Beaupré en mairie.

Bâtiments : Après examens des différents projets, un chiffrage de la faisabilité et de l'avant projet va être demandé.

## Voirie-Fleurissement

Le bilan du fleurissement d'été est positif. une réunion fin août sera organisée afin de prévoir le fleurissement automnal.

## Affaires scolaires et sociales

Attribution des 2 logements communaux lors de la réunion du jeudi 25 juin.

Le calendrier de réservations des différentes salles communales pour les associations a été établi lundi 22 juin.

Les commandes de 360 brioches pour l'opération en faveur de l'ADAPEI et 240 cartes jeunes sont réalisées.

## Animation

**NOUVEAU : Un marché de producteurs aura lieu à Roche sur la place vers la pharmacie tous les 3èmes samedis de chaque mois à partir du 19 septembre. Ce même marché sera à Thise les 1ers samedis de chaque**

# MARDIS DES RIVES

**Mardi 28 juillet 2015**

**Stade du Doubs - Roche-lez-Beaupré**

**Concert du trio "Sweet & Swing"  
Jazz, pop, chansons populaires**



A l'occasion de "Mardis des rives", Sweet & Swing se produit en trio (piano/contrebasse/voix), pour faire découvrir ou redécouvrir les compositions de Georges Gerswhin, Cole Porter, Rodgersand Hart...

***En cas d'intempéries : repli à la salle Jouffroy d'Abbans***

# COMMISSION FORÊT

A la demande de la municipalité, l'ONF (Office National des Forêts) a entretenu la commission « Forêts » de la gestion des bois communaux.

Rappelons que sur la superficie totale de la commune (563 ha), la forêt occupe environ 250 ha de bois dont 148,79 appartiennent à la Commune de Roche (et une centaine d'ha aux communes de Chalèze et de Novillars) ; de plus quelques ha sont des bois privés.

La gestion de la forêt communale (obligatoirement assurée par l'ONF) fait l'objet d'un « Aménagement forestier » établi pour la période 2006-2025, rédigé par l'ONF, accepté par délibération du Conseil municipal et validé par arrêté préfectoral. L'ONF fait une proposition annuelle de travaux et assure la surveillance générale de la forêt. La commune reste maîtresse de sa forêt.



Au cours d'une réunion en salle, deux agents de l'ONF ont exposé ce plan de gestion qui vise à la production de bois feuillus et résineux d'une part, et à la protection générale des milieux et paysages d'autre part selon deux modes de traitement : futaie régulière pour 121 ha (peuplements homogènes avec phase de régénération périodique), futaie irrégulière pour 25 ha (peuplements hétérogènes avec processus de régénération en continu).

Le plan d'aménagement prévoit une récolte de 695 m<sup>3</sup>/ an. Sur les 9 exercices déjà réalisés de ce plan , la moyenne réelle se monte à 690 m<sup>3</sup>/an !

Une sortie sur le terrain a permis aux participants de se rendre compte de l'état des parcelles en cours de régénération naturelle (avec une bonne germination de glands, liée au sol profond et à une bonne exposition, tracé de layons) : une parcelle qui avait subi une première éclaircie après germination naturelle pour favoriser les sujets les plus vigoureux, puis une parcelle au stade d'une deuxième et dernière éclaircie où les arbustes coupés sont rentables ; enfin une dernière parcelle où la germination naturelle n'étant pas suffisamment productive, une plantation s'avérait nécessaire.



La forêt rochoise est constituée de 75% de feuillus (surtout chênes, hêtres et charmes) et 25% de résineux (sapins, épicéas et pins).

## PROJET JEUNES

Depuis les vacances de février, le prestataire UFCV s'oriente vers le public des 11-14 ans en proposant des journées d'activités pendant les vacances. De ce fait, 3 jeunes de Roche sont partis le 2 mars 2015 à Métabief pour une journée ski, en compagnie de 10 jeunes de Marchaux. L'expérience a été renouvelée en avril, avec une après-midi au laser game de Besançon et une soirée « confection de pizza » avec cette fois-ci 8 jeunes de Roche et 7 de Marchaux.

Sur cet aspect plutôt satisfaisant, le prestataire UFCV organise cet été de nouvelles activités à destination des 11-17ans. Deux mini-camps sont alors organisés :

- Du 20 au 22 juillet à Marnay
- Du 17 au 19 août à Osselle

Quentin MARSOT, actuel directeur-adjoint du centre de loisirs est en charge du territoire de Roche (secondé par Emilie BRUNET, directrice), et Youcef ZEGAI, directeur du centre de loisirs de Marchaux est en charge du territoire de Marchaux.



Quentin et Emilie restent à votre disposition concernant ces mini-camps ado pour cet été, au centre de loisirs.

## PERISCOLAIRE

Actuellement, le périscolaire du midi accueille entre 80 et 105 enfants. C'est tout naturellement que les enfants qui le fréquentent ont pu presque tous les midis de juin manger dehors à l'ombre, sous le store posé par la Mairie il y a un an. A tour de rôle, les enfants ont apprécié goûter au repas extérieur pour la pause du midi ! Quoi de mieux qu'un repas à l'ombre, avec un petit air frais avant de reprendre l'école ?



## CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs est ouvert tout le mois de juillet et du 17 au 28 août. Emilie BRUNET assurera la direction de juillet, Quentin MARSOT et Laurie BRETAGNE celle du mois d'août. Au programme : voyage dans l'espace, accrobranche, parc des Campaines, concours de cuisine, et plein d'autres animations !

# COMITÉ DES FÊTES

## 13 juillet : Feu d'artifice !

**Cette année, ce sera en partenariat avec la commune de Novillars !**

Le Comité des fêtes vous donne rendez-vous pour la RETRAITE AUX FLAMBEAUX :

à 21h30, départ des Rosiers avec les March'mollos qui se dirigeront place Pasteur (21h50) pour ensuite rejoindre le stade afin d'admirer, à partir de 22h30, le feu d'artifice organisé par les communes de Roche-lez-Beaupré et Novillars.

**Flambeaux, torches et bonbons seront distribués aux enfants et c'est en musique que la retraite se fera.**

Les Novillarois feront eux aussi une RETRAITE AUX FLAMBEAUX avec un départ à 21h30 Place de la Mairie à Novillars, direction le stade de Roche-lez-Beaupré via la véloroute.

La mairie de Roche-lez-Beaupré participera à hauteur de 3 000 € et la mairie de Novillars, à hauteur de 1 000 €.

*En cas de mauvaises conditions météo, le feu d'artifice serait reporté au samedi 18 juillet.*

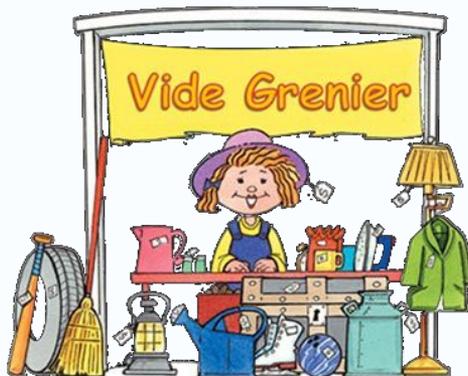
## 13 septembre : Vide grenier !

Inscription préalable dès le 1er août

Tel : 07 78 78 16 95

Mail : [comitedesfetesrlb@orange.fr](mailto:comitedesfetesrlb@orange.fr)

*Comme chaque année, convivialité, ambiance et bonne humeur pour ce rendez-vous des chineurs et exposants.*



# LE RENOUVEAU DU PRESBYTERE

Lors de sa séance du 11 mai dernier, le Conseil municipal a décidé de confier à la commission ad hoc l'étude de la rénovation du presbytère, bâtiment communal depuis la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

C'est en novembre 1730 que les chefs de famille assemblés sur la place publique de Roche (devant l'église) s'accordent sur la construction d'une maison curiale pour leur village. Jusque là, c'était les prêtres missionnaires de Beaupré qui assuraient la desserte de l'église (édifiée en 1682), ce qui ne nécessitait pas l'existence d'une cure.

Les Rochois accordent à Georges et Jean-Claude Maillot de Grand-Vaire l'autorisation de construire ce bâtiment «comprenant une cave, une cuisine, un poêle (pièce à vivre), avec deux chambres hautes, un cabinet et une écurie au joignant du poêle et un four avec des latrines». Les pierres taillées seront fournies par les habitants qui les prendront à un bâtiment de Beaupré appartenant au séminaire (Beaupré, à cette époque, était partagé entre l'œuvre de la Mission et le séminaire de Besançon). En outre, les habitants fourniront les planches et bois nécessaires, creuseront l'intérieur de la cave et «mettront tous matériaux en place».



A noter qu'à cette date le presbytère n'était nullement accolé à la sacristie comme à présent. Lorsque dans les années 1850 l'église est agrandie, la sacristie deviendra le chœur de la nouvelle église. Et la nouvelle sacristie sera construite dans l'espace séparant le nouveau chœur et la cure. Le cadastre de 1807 rend parfaitement compte de la situation des bâtiments à cette époque.



*Parcelle 171 : le presbytère et ses dépendances*

*Parcelle 172 : l'église*

*Parcelle 173 : le cimetière*

*Parcelle 174 : l'actuelle maison du 5, rue de l'Eglise*

# HISTOIRE DE ROCHE - CONFÉRENCE

Dans le cadre de l'exposition annuelle d'Art Sacré à la chapelle d'Ecole-Valentin, ouverte tous les dimanches de 14h30 à 18h, à partir du 5 juillet et jusqu'au 15 août 2015, **Philippe COUTIN** fera une conférence sur « **Les Missionnaires de Beaupré –Ecole du XVII° au XX° siècles** ».

**Cette conférence se tiendra dans la-dite chapelle d'Ecole (10, rue de la Mission) le dimanche 5 juillet à 17 h et sera renouvelée le dimanche 15 août, même lieu, même heure. Entrée libre.**



Dans cette chapelle on peut, notamment, admirer une ceinture de la Vierge qui se trouvait à Beaupré jusqu'à la Révolution, le blason de Beaupré, les portraits de responsables des missions et de nombreux objets du culte et reliquaires.

## A LA RENCONTRE DE L'INDUSTRIE



La visite des Ets Blondeau, rue Nationale, organisée le 20 mai, a permis de se rendre compte de l'étendue de la gamme Onyx (de la société Ardéa) : près de 400 références, toutes conditionnées sur le site de Roche qui, en outre, réalise des mélanges à partir de 2, 3 ou 4 matières premières. Pour répondre à tous les usages, aussi bien domestiques que pour la piscine, le bricolage, l'automobile etc.

Que l'on en juge par ce rapide énoncé : eau déminéralisée, huile de lin, térébenthine, essence, pétrole, savon noir, vinaigre, acides chlorhydrique et sulfurique, brou de noix, acétone, alcool, soude, white spirit, bicarbonate de sodium, déboucheur, algicide, nettoyant vitres et miroirs, entretien des parquets, lave glace, liquide de refroidissement etc.

Ce sont des millions de flacons, pulvérisateurs, bouteilles, coupelles et bidons qui sont ainsi mis en vente essentiellement dans les Grandes Surfaces de Bricolage et font d'Ardéa le leader national sur ce secteur de produits.

Cinq chaînes principales de conditionnement, semi-automatiques ou entièrement automatisées, permettent d'aligner les récipients, de les remplir, de coller les étiquettes, visser les bouchons, façonner les cartons d'emballage, de les remplir, de les palettiser et de les banderoler. Au total, ce sont plusieurs centaines de mètres qui se déroulent dans les divers ateliers.

Pipe-lines, cuves et aires de stockage, bassins de rétention, bâtiments occupent une superficie d'environ 6 ha entre les rues du Repos et Nationale, et au nord de la RD 683. Une soixantaine de personnes travaillent sur le site de Roche. Le groupe, avec ses filiales Forever, Siam, Pyrofeu, compte 150 collaborateurs pour l'ensemble de ses activités.

**Que Philippe Blondeau et Dominique Fardet soient ici remerciés pour leur accueil, leurs explications et leur disponibilité.**

## PLANTATIONS DE LA COMMUNE

Comme tous les ans, environ 25 bénévoles, armés de transplantoirs et de gants, ont installé les fleurs de printemps, le 18 mai, donc sitôt passés les « saints de glace ».

Bacs, vasques, petits parterres sont à présent vivement colorés de bégonias, agératums, cléomes, géraniums, surfinias, sauges, zinnias etc. Le personnel municipal, de son côté, a planté les principaux massifs communaux dont le rond-point et la place Henri Fertey, sur des bâches qui devraient limiter le développement des mauvaises herbes. Il ne reste plus qu'à attendre le soleil, un peu d'engrais et de l'eau pour que toutes les fleurs tiennent leurs promesses.



**Merci à tous ceux qui ont accepté de donner un peu de leur temps pour que le village soit agréable pour tous !**

# NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Cinq élus municipaux et cinq personnes extérieures se sont retrouvés le samedi matin 6 juin pour, comme les années précédentes, procéder à un nettoyage des rues du village. Armés de sacs et de gants, ces bénévoles ont ramassé tout ce qui traînait dans les caniveaux, sur les talus et les trottoirs.

Il faut reconnaître qu'en comparaison des autres années, il y a moins de débris collectés sur l'ensemble du territoire communal.

Par contre, malgré les nombreux cendriers placés aux points névralgiques (mairie, écoles, devant les commerces etc.), des centaines de filtres et de mégots ont été ramassés. Sachant qu'en moyenne un filtre de cigarette blonde met 10 ans pour se dégrader, si ce ramassage n'était pas fait régulièrement, le village entier serait constellé d'une bonne couche de mégots.

En particulier dans le square de l'Europe, destiné aux enfants !!! Ce qui est un comble.

**Rappelons qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015, il sera interdit de fumer dans les jardins publics.**

Merci à tous les fumeurs de faire preuve de civisme en ne jetant pas leurs mégots sur la voie publique.



## CCAS : AGES ET VIES

A la demande du CCAS, la chorale "Atout choeur" a eu la gentillesse de faire une représentation aux résidents des locaux de la maison "Ages et vie".

Leur prestation a été très appréciée, les aînés étaient contents d'entendre les refrains des chansons d'antan.

A l'issue du concert, ils ont partagé un goûter préparé par le personnel.

Nous remercions la chorale pour son intervention.



## BAIGNADE ET EXPOSITION SOLAIRE

*Baignade à la plage ou à la piscine, balade en forêt, déjeuner en terrasse... l'été est le moment de l'année où chacun profite des activités et des loisirs en extérieur. C'est aussi la période où les risques de noyades et ceux liés au soleil sont les plus élevés.*

Entre le 1er juin et le 30 septembre 2012, 1238 noyades accidentelles ont été recensées (497 noyades ont été mortelles). Le soleil est un autre danger de l'été à ne pas négliger ; il est important d'éviter l'exposition entre 12h et 16h, de porter un chapeau et des lunettes de soleil et d'appliquer de la crème solaire toutes les 2h (en particulier chez les enfants).

**D'autre part, considérant qu'il y a de réels dangers d'accidents à prendre des bains de rivière, nous vous rappelons que la baignade est strictement interdite dans le Doubs dans sa traversée de la commune de Roche-lez-Beaupré.**



## ENQUÊTE PUBLIQUE

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, autorité organisatrice des transports, a, par délibération du 12 février 2015 décidé de lancer la réalisation d'une ligne de transport en commun en site propre destinée à relier la gare Viotte au pôle Temis via le campus universitaire.

La population est associée à ce projet par une enquête publique qui se déroule jusqu'au 17 juillet inclus (dossier consultable à la mairie de Besançon, à la CAGB et sur le site [www.grandbesancon.fr/tcsp](http://www.grandbesancon.fr/tcsp)).

## PEUT-ON FAIRE BRÛLER SES DÉCHETS VERTS DANS SON JARDIN ?



**Non, sauf exception, vous n'avez pas le droit de faire brûler vos déchets verts (feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de débroussaillage...) dans votre jardin sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €**

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures.

*À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.*

# AU FIL DU MOIS

## ETAT CIVIL

### Naissance :

Gabin PELLETIER le 21 mai 2015  
Noah KHALAF le 25 mai 2015  
Diégo VUILLEMIN le 3 juin 2015  
Naom FAVIER le 13 juin 2015  
Léo LAFFOND le 17 juin 2015

### Parrainage civil :

Aliya et Lenny LAFFOND le 23 mai 2015  
Eva MATEOS le 6 juin 2015

*Toutes nos félicitations aux parents !*



### Décès :

Robert COLLOMBET le 1er juin 2015 à 72 ans

*Nos pensées accompagnent les familles.*



### Mariage :

Cécile ROCCA et Ludovic STEENWERCKER le 20 juin 2015



*Tous nos voeux de bonheur !*

### Date à retenir :

**1er septembre 2015**  
rentrée scolaire



**Dimanches 5, 12 et 19 juillet :**  
à 10h30, messe à Thise

**Samedi 25 juillet :**  
à 18h, messe à Thise

**Dimanche 26 juillet :**  
à 10h30, messe à Amagney

**Dimanches 2, 16, 23 et 30 août :**  
à 10h30, messe à Thise

**Samedi 15 août ,**  
**fête de l'Assomption :**  
à 10h30, messe à Thise



## CULTE

# CONTRE-TEMPS DANSE

## Nouveau ! Cours de danse Modern'Jazz !

À partir de mi-septembre 2015, au 1er étage de la salle Jouffroy d'Abbans (vers le stade), l'association Contre-Temps Danse proposera des cours de danse pour enfants, ados et adultes.

Dispensés par Jessie Menanteau, ils se dérouleront tous les mardis durant les périodes scolaires comme suit (planning prévisionnel, susceptible de modifications en fonction des inscriptions) :

- 17h-17h45 : Eveil & Bases classiques - 5-7 ans
- 18h-19h : Modern'Jazz Enfants - 8-12 ans
- 19h15-20h45 : Modern'Jazz adultes - 15 ans et +

La danse Modern'Jazz est une danse dynamique, énergique et rythmée, qui utilise le registre sensitif et organique pour favoriser le « feeling » et l'expression personnelle. C'est une danse qui nécessite technicité, musicalité et vécu intérieur ; une danse qui fait autant appel à l'exigence corporelle qu'à la sensibilité la plus authentique.

*Pour plus d'informations, rendez-vous sur [jessm.canalblog.com](http://jessm.canalblog.com) !  
Informations complémentaires par mail : [jess-menanteau@live.fr](mailto:jess-menanteau@live.fr)*



## LOISIRS CLUB ROCHOIS

Le 10 Mai dernier, 50 membres du LOISIRS CLUB ROCHOIS se sont rendus à Dijon pour assister à une représentation d'HOLIDAY ON ICE.

Durant deux heures ils ont pu apprécier le talent de 32 patineurs, dont des champions du monde et des champions olympiques, évoluant avec grâce sur la piste de glace du Zénith.

Pour le plaisir de tous, chorégraphies novatrices, musiques entraînantes, effets spéciaux spectaculaires et costumes originaux étaient associés à ce patinage de très haut niveau.

Comment ne pas être séduits par un spectacle d'une telle qualité, même si la féerie n'est plus tout à fait au rendez-vous comme dans les années antérieures ?



## TENNIS DE TABLE : ROCHE AU TOP

**Histoire de conclure la saison de la meilleure des façons, les jeunes pongistes ont aligné en juin des résultats plus que flatteurs.**

D'abord, en Coupe Barbier, le tandem formé par Mathéo Garnache-Creuillot (15 ans) et son complice Charlie Vairetty (16 ans) s'est imposé en finale du tableau le plus élevé de l'épreuve face à l'équipe de Valdahon, jusque là invaincue - et détentrice du titre depuis deux ans - constituée par deux joueurs seniors : Thibaut Thor et Sebastien Journot.

Magnifique victoire, donc, arrachée sur le score de 3 manches à 2 au terme d'un parcours sans faute débuté en mars et au cours duquel pas moins de quatre-vingt quatre binômes des secteurs de Besançon et Pontarlier se sont affrontés.

C'est dire qu'en faisant trébucher leurs deux adversaires, Charlie et Mathéo confirment l'ancrage de Roche dans le peloton de tête de la hiérarchie pongiste départementale et régionale. Et ils ne sont pas les seuls espoirs parmi les jeunes joueurs rochois. En effet, le lendemain même de cette superbe victoire, Lorenz, 14 ans, (le frère de Charlie) s'inclinait de deux points seulement face à un jeune espoir de Mamirolle, Antoine Lacombe en finale du championnat du Doubs dans la catégorie cadets tandis que Léonie Bougeot prenait également la seconde place chez les poussines et Mathieu Guenot Innessi la 3e place des minimes.

Autant d'excellents résultats qui laissent augurer une saison 2015-2016 pleine de promesses.

*Jean-Michel Heller, véritable homme orchestre de la Coupe Barbier, remet les coupes des grands vainqueurs de l'épreuve aux deux jeunes rochois : Mathéo Garnache-Creuillot (à gauche) et Charlie Vairetty.*



# BIBLIOTHÈQUE

**Attention : horaires des permanences d'été**  
**Du lundi 6 juillet 2015 au dimanche 30 août 2015 :**  
**Le lundi de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 20h à 21h**

Reprise des permanences aux horaires habituels : lundi 31 août 2015.

Notre visite au magasin d'accueil de la médiathèque départementale a permis de rapporter de nouveaux documents : fictions, documentaires, albums, bandes dessinées, CD et DVD.

L'achat de romans pour adultes a été effectué pour l'été, vous pouvez en consulter la liste sur le blog **bibliothequeroche.overblog.com**

Toute l'équipe des bénévoles vous souhaite **un très bon été** agrémenté de **très bonnes lectures** et vous propose, suite au désherbage, **divers ouvrages dès 0,50 €**. Vous partez en vacances, un livre d'occasion est moins fragile et vous pouvez le laisser sur place pour d'autres lecteurs !

**Bonnes vacances et bonnes lectures !**



## LA RENAISSANCE

Le samedi 6 Juin a eu lieu le concours régional de la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France) à Lons-le-Saunier ; les gymnastes de la Renaissance jeunes ont concouru le samedi matin et les aînées l'après midi.

En soirée, le palmarès par équipes est venu récompenser nos gymnastes : les jeunes en régional 1 promotion accèdent à la deuxième marche du podium sur neuf équipes engagées, les aînées également deuxièmes en régional 1 promotion sur neuf équipes engagées.

Classement au mouvement d'ensemble : les jeunes sont quatrièmes sur trente et une, les aînées onzièmes sur dix-neuf.



Très belle fin de saison et félicitations aux gymnastes et à l'ensemble de l'encadrement.

# ANCIENS COMBATTANTS

**Lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 12 mai dernier, en présence de la majorité des adhérents (16 sur 27), M. Hubert Gurnot a été élu président.**

Le comité se compose comme suit :

- Président : Hubert GURNOT 3 rue d'Arcier
- Vice-président : Michel Menager 7 rue des Lilas 25000 Besançon
- Trésorier : Philippe Pichon 1 rue du Clousey
- Trésorier adjoint : Raymond Eme 22 rue des Aubépines
- Secrétaire : Madeleine Gurnot 3 rue d'Arcier
- Porte drapeau : Michel Menager 7 rue des Lilas 25000 Besançon  
Philippe Pichon 7 rue du Clousey

## TCR

### **ECOLE DE TENNIS DE ROCHE LEZ BEAUPRE, saison 2015 / 2016**

**(saison école de tennis du 01/09/2015 au 30/06/2016)**

**Du Nouveau à l'école de tennis de Roche lez Beaupré!!**

Nous avons informé les parents des enfants de l'école de tennis qu'Alain Aymonier et Jean Jacques Grussner allaient arrêter à la rentrée de septembre prochain de s'occuper de l'école de tennis, après de nombreuses années de bons et loyaux services et pour des raisons personnelles ou professionnelles.

Nous étions à la recherche d'un nouvel encadrant. La ligue nous a donné le nom d'un jeune aide moniteur de tennis (diplôme AMT) intéressé par notre école de tennis aux horaires actuels, c'est-à-dire le mercredi de 16 à 19h.

Ce jeune éducateur, prénommé Sébastien serait rémunéré par le club mais il va s'en dire que le montant de la cotisation école de tennis changerait par rapport à maintenant. Celle-ci était fixée à 40€, adhésion au club comprise, pour un enfant de moins de 15 ans. Celle-ci passerait à 120€ tout compris, d'où une augmentation de 80€ pour l'année mais en bénéficiant des services d'un jeune diplômé rémunéré légalement.

Si votre enfant est intéressé (e) par une adhésion à l'école de tennis pour la rentrée prochaine de septembre, vous pouvez dès à présent l'inscrire auprès de Jean Jacques Grussner, par téléphone au 0671746103 ou par mail à l'adresse suivante : [jean-jacques.grussner@orange.fr](mailto:jean-jacques.grussner@orange.fr) ou au 30 rue des aubépines 25220 à Roche lez Beaupré, en précisant les nom, prénom, date de naissance, adresse, mail et n° de téléphone et en joignant un chèque d'un montant de 120€ (\*) libellé à TCR. Nous espérons que ces nouvelles dispositions vous conviendront et que l'école de tennis continuera d'inciter de plus en plus de jeunes à pratiquer le tennis dans de très bonnes conditions.

Les initiateurs et le Président  
Alain Aymonier , Jean Jacques Grussner et Nicolas Grussner

*(\*) Ces tarifs comprennent les cours, l'adhésion au club et la licence FFT obligatoire.  
Le certificat médical est obligatoire et doit être fourni lors de l'inscription.  
Nous vous proposons la possibilité de régler avec 3 chèques*